

Les Merveilles de la Paracha : Béhar Bé'houkotay

Léilouy Nichmat Avraham Ben Mikhaël, Haï Victor Ben Yakouta, Jaqueline Bat Esther, Paula Yakouta Bat Rosette, Avraham Ben Rivka, Alain Eliahou Ben Sim'ha Saada Bat Zohra Rav Moché Ben Esther Ibgui / Refoua Chelema Moché Ben Roubida, Sim'ha Bat Solika, Ora Claire Bat Rivka **Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine 4**

BEHAR

« *Hachem parla à Moché au Mont Sinaï* » (25, 1)

Ce verset évoque la Mitsva de la Chemita : La 7^{ème} année d'un cycle de 7 ans pendant laquelle il est interdit de travailler son champ en terre sainte. Seulement, toutes les Mitsvot ont été données sur le Mont Sinaï ! Alors pourquoi la Thora a-t-elle choisi la Mitsva de la Chemita comme exemple type de Mitsva qui a été donnée sur le Mont Sinaï ?

En fait, la Thora indique à celui qui respecte la Chemita, de ne pas craindre de manquer de subsistance. Bien qu'il ne travaille pas toute une année entière, tous les autres agriculteurs compris, la récolte ne manquera pas. En effet, Hachem promet que la récolte de la 6^{ème} année recevra une Bénédiction Divine. Cette récolte bénie, suffira pour les 3 années successives : la 7^{ème}, la 8^{ème}, et la 9^{ème} année. Une telle Bénédiction est clairement d'ordre surnaturelle. Et tout agriculteur sera en mesure d'en faire le constat dans son champ. D'ailleurs, encore de nos jours, de nombreuses histoires relatées par les agriculteurs sur la Terre Sainte, confirment ce miracle. C'est la seule Mitsva toujours actuelle qui génère une telle merveille visible et tangible par chacun d'entre eux. Cette Mitsva est la preuve incontestable que toute la Thora nous a été donnée par Hachem. Seul le Créateur du monde, Celui qui nourrit toute chair, peut avoir un tel Pouvoir pour ordonner une telle Mitsva, qui entraînera une Bénédiction surnaturelle perceptible par tous. Etant donné que cette Mitsva de la Thora est forcément d'origine Divine, il en découle donc que toutes les autres Mitsvot viennent d'Hachem, puisqu'elles sont toutes contenues dans la même source, la Thora. Cette Mitsva est donc la preuve de la Révélation Divine sur le Mont Sinaï pour donner la Thora à Israël. La Thora la prend donc comme référence pour indiquer que toutes les Mitsvot ont été données sur le Mont Sinaï. (Hatam Sofer)

« *Qu'un homme ne trompe pas son frère* » (25, 14)

Quand un homme vend un produit, il doit s'efforcer d'être le plus honnête possible et s'éloigner de la tromperie : ni il ne dupera sur le prix à payer, ni sur la qualité du produit. Mais pourquoi avoir placé cette Mitsva après le sujet de la Chemita ?

En fait, le sens de la Chemita est d'implanter dans le cœur du Juif la notion de l'appartenance de la Terre à Hachem. C'est Lui qui donne toutes les récoltes et toute la subsistance à chaque homme. Il interdit de travailler Sa terre toute une année, pour que nous puissions réaliser que c'est Lui Qui nourrit, et non pas nos efforts et notre travail de la terre. Nous travaillons uniquement pour créer le vecteur de Sa Bénédiction. Mais il ne faut pas oublier que la Bénédiction vient de Lui, et non de notre travail. Notre contribution n'est qu'un vecteur, un passage. Pour inculquer ce principe de foi dans les cœurs, Il nous a interdit tout travail de la terre durant une année. Ainsi, nous serons contraints de nous appuyer sur Lui, de Lui faire confiance. Et effectivement nous observerons Sa Bénédiction surnaturelle. Ce qui confortera bien entendu notre foi. L'homme qui a compris que la subsistance vient d'Hachem, saura se préserver de toute tromperie. Il saura éviter d'augmenter malhonnêtement le prix, de mentir sur la qualité du produit, pour mieux le vendre et gagner plus. Il saura qu'en fait, ce n'est pas en trompant que l'on gagne plus. Puisque c'est Hachem Qui nourrit. Et Il pourra tout autant nous nourrir si l'on reste honnête. D'autant qu'Il n'aime pas la tromperie et la malhonnêteté ! Par la Mitsva de la Chemita, la Thora veut imprégner la foi dans le cœur du Juif en Hachem, Qui nourrit chaque personne. Elle peut ensuite transmettre l'interdit de tromper dans le commerce.

« *Ton frère vivra avec toi* » (25, 36)

La Guemara demande : si deux hommes marchent dans le désert, tant assoiffés qu'ils sont proches de la mort. Ils trouvent un seul verre d'eau. Que doivent-ils faire ? Se le partager au risque qu'ils meurent tous les deux ? Ou bien laisser le premier le boire et sauver sa vie ? Mais alors l'autre mourra avec certitude ?! Au départ, les Sages pensaient qu'ils devaient se partager le verre d'eau. Jusqu'à ce que Rabbi Akiva nous enseigne que le premier le boira pour sauver sa vie : « Ton frère vivra avec toi ». Cela signifie qu'« un homme doit avant tout sauver sa vie. Mais pourquoi est-ce Rabbi Akiva qui nous enseigne cette loi, contrairement à ses confrères ?

En fait, Rabbi Akiva disait que chaque jour, lors de la lecture du Chema, il se préparait à sacrifier sa vie pour Hachem. Il espérait continuellement que le besoin de sanctifier Son Nom se présente à lui pour Lui offrir sa vie. Ainsi, Rabbi Akiva vivait uniquement pour sanctifier le Nom de Hachem. Chaque instant de sa vie Lui était consacrée. Rabbi Akiva qui vivait dans cet état d'esprit, pouvait affirmer qu'un homme doit avant tout sauver sa vie ! Car une vie exclusivement réservée à Hachem ne doit pas être perdue, juste à cause de la soif. Mais si un homme vit pour ses plaisirs, alors rien ne garantit que sa vie prime sur celle de son prochain... (Hidouché Harim)

« *Ne donne pas ton argent avec intérêt* » (25, 37)

La Thora interdit le « prêt » à intérêt. Pourquoi la Thora précise t-elle : « Ne donne pas ton argent avec intérêt », et non « ne prête pas... » ? En fait, la Thora veut ici suggérer un message supplémentaire. De façon générale, l'homme souhaite générer des intérêts pour gagner plus d'argent. Il accepte de prêter son argent à condition que ça lui rapporte un supplément, un intérêt. Aussi, la Thora veut mettre en garde l'individu prêteur et lui dire que non seulement, il ne gagnera pas d'un tel prêt, mais qu'il finira même par perdre son propre argent ! C'est le sens du verset : « Ne donne pas ton argent avec intérêt », si tu prêtes avec des intérêts c'est ton propre argent, celui qui t'appartient, que tu donneras et que tu perdras. C'est comme si tu avais donné et dilapidé ton argent, puisque tu finiras par le perdre.

« *Un de ses frères le rachètera,... ou qu'il s'enrichisse et qu'il se rachète* » (25, 48-49)

Un esclave Hébreu acheté par un non Juif peut être libéré en étant racheté. Par manque de moyens financiers, ce sera un proche qui le rachètera. Si l'esclave s'enrichit, il pourra racheter sa propre liberté. Mais pourquoi la Thora relie ces deux éléments : « ou qu'il s'enrichisse et qu'il se rachète » ? Comme s'il devait se racheter lui-même s'il s'enrichissait ! Alors que même s'il s'enrichit, un proche pouvait le racheter !

En fait, cela nous enseigne que Hachem ne pose jamais un problème sans solution. Si Hachem crée un problème, il faut savoir que la solution existe déjà. Dans le cas où il n'y aurait vraiment aucune solution, alors Il devra faire disparaître le problème ! Car il n'existe pas de situation désespérée. Si un homme est si pauvre qu'il est obligé d'être vendu à un non Juif, cela implique que le risque qu'il s'éloigne de la Thora peut être engagé. Alors il y a forcément une solution à ce problème. Cet homme pourra ainsi avoir un proche parent qui va le libérer. Mais dans le cas échéant, Hachem devra faire disparaître le problème : Il lui donnera la richesse pour se racheter. Ainsi, c'est uniquement dans le cas où il n'a pas de proche qu'il lui sera garanti de s'enrichir pour pouvoir se libérer et ainsi sortir de son problème. Mais s'il a un proche, rien ne lui garantira de s'enrichir, car alors, la solution pourra être que son proche le libère. Ainsi, quand la Thora évoque le cas où il se rachète de lui-même, cela s'applique à la situation où il n'a pas de proche. Alors, il devra forcément se racheter de lui-même et c'est dans ce cas qu'Hachem lui annonce qu'il s'enrichira. (Sifté Tsadikim)

BÉ'HOUKOTAY

« Si vous marchez (תלכו) dans Mes préceptes » (26, 3)

Rachi nous explique que ce verset fait référence aux efforts que l'homme investit dans l'étude de la Thora. On peut noter que le terme תלכו (vous marcherez), est composé des mêmes lettres que le mot כותל (un mur). Cela est intéressant, car le mur bloque l'accès, et empêche d'avancer. Quand on arrive devant le mur, on ne peut plus marcher, on est bloqué. Parfois, l'homme aimerait bien accomplir une certaine Mitsva, s'éloigner d'un certain interdit. Mais ses habitudes voire ses tendances naturelles l'en empêchent. Il a l'impression qu'il n'y arrivera jamais. Comme si un mur se dressait devant lui, et lui rendait impossible l'accès à cette bonne pratique. Comment faire pour briser cet obstacle qui l'empêche d'avancer ? Comment transformer le כותל (mur) en תלכו (vous marcherez) ? La réponse est donnée par Rachi : « Si vous faites des efforts dans l'étude ». Si un Juif veut se renforcer dans la pratique d'une Mitsva de Thora, mais qu'il la trouve trop dur, un mur lui bloque l'accès. Alors, s'il s'astreint à étudier les lois de ce sujet dans le détail, en les approfondissant, en s'investissant dans leur compréhension et dans leur sens. Alors, il verra naturellement, que ce mur disparaîtra. C'est ainsi que de facto : "vous marcherez" et avancerez dans la pratique, même si elle vous paraissait au début, insurmontable. C'est par l'étude que l'on avance !

« La terre donnera son produit et l'arbre du champ donnera son fruit » (26, 4)

Nos Sages nous font remarquer que le verset a commencé par dire : « la terre donnera son produit ». Ainsi que vient ajouter la phrase « l'arbre du champ donnera son fruit » ? Nos Sages répondent que cela vient nous apprendre que même les arbres non fruitiers donneront des fruits. Mais pourquoi avoir besoin d'une telle bénédiction ? Les arbres fruitiers ne suffisent-ils pas déjà, pour avoir encore besoin de fruits nouveaux ?

En fait, chaque fruit a sa beauté et sa saveur. Ses propriétés expriment une facette de la Grandeur de Hachem. Quand une bénédiction est récitée avant de manger, ce n'est pas seulement pour avoir le droit de manger. Mais ce doit être aussi le moment de se rappeler et de s'impressionner de la Grandeur de Hachem exprimée par cet aliment, et de L'en louer. Il y avait d'ailleurs des Justes qui mangeaient parfois un fruit juste pour avoir l'occasion de faire l'éloge de Hachem et Le bénir pour ce fruit. Ainsi, l'une des récompenses sera que Hachem donnera des fruits nouveaux, à partir d'arbres non fruitiers. Pour révéler ainsi à l'homme d'autres aspects de Sa Grandeur, et lui donner l'occasion ainsi de se rapprocher de Lui encore plus. En Le louant d'une nouvelle façon, pour cette nouvelle perception, liée à ce fruit nouveau. C'est cela la véritable récompense et la vraie réussite pour un homme ! (D'après Rav Moché Fenchtein)

« J'imposerai sur vous le trouble » (26, 16)

Ce verset introduit le passage des malédictions. Mais pourquoi est-ce celle-ci la toute première des malédictions ?

En fait, la racine de toute faute et de tout mal, naît lorsque la personne ne réfléchit pas de façon calme et posée. Lorsque ses émotions, et son impulsivité prennent le dessus, elles le mènent à tout écart. En revanche, un homme qui agit avec réflexion, va peser ses pensées avec la maîtrise de soi, et pourra ainsi identifier la voix de son mauvais penchant. De cette façon, il saura s'en préserver. Le mauvais penchant ne s'exprime que par de l'excitation. L'impulsivité va le mener jusqu'à une perte de contrôle de soi et l'inciter naturellement à fauter. Aussi, l'homme devrait apprendre à se contrôler pour rester toujours réfléchi et maître de ses émotions. Que ce soit la colère, l'orgueil, la jalousie, la peur, l'angoisse, l'impulsivité, la pulsion... Toutes ces émotions font sortir l'homme de sa mesure. Elles sont les moteurs de toute faute. Rappelons que la toute première faute, racine de toutes les fautes, a été causée par Adam qui s'est empressé et n'a pas pris le temps de réfléchir. Nos Maîtres disent que si Adam avait attendu seulement 3 heures, jusqu'à l'entrée du Chabbat, le fruit qu'il a consommé aurait été autorisé. Mais il s'est précipité et a fauté. Puisque c'est la faute qui entraîne les malédictions, la toute première d'entre elles, c'est le trouble, c'est à dire la perte de son calme et de sa mesure. C'est cela la racine de toute faute et de tout Mal.

« Je supprimerai vos idoles » (26, 30)

Pourquoi la Thora considère-t-elle cela comme une malédiction ? Ne serait-ce pas plutôt une bénédiction que de supprimer l'idolâtrie ! En fait, nos Sages enseignent que la faute a une force particulière de créer une dépendance pour l'homme qui la commet. Celui-ci peut en arriver à ne plus pouvoir s'en passer, devenir "esclave" de son penchant. Au point même qu'il lui deviendra clairement impossible de s'en séparer. Dans cette situation bien malheureuse et tragique, il arrivera que si le pêcheur ne trouve pas le moyen d'assouvir son désir, alors cela le mettra même dans une situation de danger, il se sentira tellement mal que la mort pourra même s'en suivre, Dieu Préserve ! Bien-sûr qu'il n'y a pas mieux que supprimer les idoles. Mais à l'époque où le penchant pour l'idolâtrie existait encore, l'homme qui serait privé de ses idoles, cela pouvait le mettre dans un état de mal-être profond. Cette bénédiction sera vécue par cet homme comme une malédiction. Parfois Hachem se comporte ainsi avec l'homme. Il lui enlève des possibilités de commettre certaines fautes. Et l'homme le vit difficilement. En fait, Hachem le fait véritablement pour son bien. Mais l'homme en souffrira malgré tout. Nos Sages enseignent que c'est cela d'ailleurs le sens des souffrances de l'enfer. L'homme qui s'est habitué dans ce monde à jouir de plaisirs matériels le menant à la faute, après sa mort, quand son âme rejoindra le monde des âmes, elle continuera à ressentir le besoin puissant d'assouvir ces désirs. Car cela est devenu pour lui une dépendance. Mais il n'aura aucun moyen de trouver ce qu'il recherche. Car là-haut, tous ces plaisirs sont absents ! C'est ce manque terrible qui sera pour lui la pire des souffrances. Imaginons que nous soyons privés de plaisirs auxquels nous sommes si attachés !.. Il est donc bien préférable de s'habituer à s'en détacher dès à présent. Et de s'attacher aux vraies valeurs, celles de la Thora d'Hachem. Alors, notre joie sera bien grande de retrouver ces vrais plaisirs auxquels nous nous sommes habitués de notre vivant.

« Je me rappellerai de Mon alliance avec Yaacov, ... avec Yits'hak, et ... avec Avraham... » (26, 42)

Ce verset cite nos 3 Patriarches dans l'ordre inverse. Pourquoi ? On peut l'expliquer par la métaphore suivante.

Un enfant entre un jour dans une confiserie. Il achète une poignée de bonbons. Pour récompenser son acte d'achat, le vendeur lui offre quelques bonbons supplémentaires. L'enfant va raconter ce geste généreux à ses camarades. L'un d'entre eux se rend à son tour à la confiserie, et demande d'emblée au marchand de lui offrir des bonbons. Mais le marchand est surpris par cette demande et lui explique que le petit camarade était venu pour acheter des bonbons. Par la suite, il avait été récompensé par quelques bonbons gratuits. Alors que lui est venu pour demander d'emblée des bonbons gratuits et non pour en acheter !

De même, seul le peuple Juif descend de Avraham, Yits'hak et Yaacov, les 3 Patriarches réunis. Mais, parmi les autres nations du monde, les descendants de Yichmaël descendent aussi de Avraham, et ceux de Essav descendent de Avraham et de Yits'hak. Quand le verset vient parler du mérite des Patriarches, que Hachem se remémorera pour adoucir Sa Rigueur, Yichmaël et Essav pourraient venir exiger leurs dus : « Nous aussi nous avons le Mérite de nos 2 Patriarches, Avraham et Yits'hak (pour Essav). Nous méritons que Hachem nous prenne en pitié par leurs Mérites ». C'est pourquoi, Hachem prévient : « Je Me rappellerai de Mon Alliance avec Yaacov », la toute première condition, c'est de bénéficier du Mérite de Yaacov. C'est après, que le mérite de Yits'hak et celui de Avraham pourront s'additionner. Ceux qui ne peuvent se prétendre du Mérite de Yaacov, n'auront pas requis la condition de bénéficier du mérite des 2 autres Patriarches. Aussi, seul le peuple Juif pourra tirer partie des Mérites de ses 3 Patriarches : Yaacov, Yits'hak et Avraham. (Maguid de Douvna)